

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 16846 Numéro SIREN : 840 861 397 Nom ou dénomination : ANAXAGO CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2022 sous le numéro de dépôt 121367

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 737		7 737		7 737	
	Fonds commercial (1)	2 834 611		2 834 611		2 834 611	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	47 239	28 574	18 664		18 664	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	729 021	24 187	704 834	51 120	653 714	NS
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	49 067		49 067	2 300	46 767	NS
Total II		3 667 675	52 761	3 614 913	53 420	3 561 493	NS
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 010		1 010		1 010	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 148 646		1 148 646	259 187	889 459	343.17
	Autres créances	19 081		19 081	3 915	15 166	387.33
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	954 194		954 194	116 402	837 792	719.74
	Charges constatées d'avance (3)	84 450		84 450	6 659	77 791	NS
	Total III	2 207 382		2 207 382	386 164	1 821 218	471.62
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 875 056	52 761	5 822 295	439 584	5 382 711	NS

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

49 067

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2021	31/12/2020	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 536 944)	536 944	410 000	126 944	30.96
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 262 389		3 262 389	
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	-348 469	-238 009	-110 460	-46.41
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	16 158	-110 460	126 618	114.63
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 467 022	61 531	3 405 491	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	852 108	100 000	752 108	752.11
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	506 537	6 449	500 088	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	564 456	218 809	345 647	157.97
	Dettes fiscales et sociales	427 315	48 795	378 520	775.74
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 857	4 000	857	21.44
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 355 274	378 053	1 977 221	523.00
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 822 295	439 584	5 382 711	NS

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 2 265 763 378 053

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 714 125		3 714 125	606 076		3 108 049	512.82
Chiffre d'affaires NET	3 714 125		3 714 125	606 076		3 108 049	512.82
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			51 796	7		51 789	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 765 921	606 083		3 159 838	521.35
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 360 738	384 360		976 378	254.03
Impôts, taxes et versements assimilés			235 280	26 676		208 604	781.98
Salaires et traitements			1 540 455	212 871		1 327 584	623.66
Charges sociales			668 531	85 906		582 625	678.21
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 131			21 131	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 550	9		2 542	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 828 687	709 822		3 118 865	439.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-62 766	-103 739		40 973	39.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		58			58	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		58			58	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	14 467		6 721		7 747	115.27
Différences négatives de change	94				94	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	14 561		6 721		7 841	116.67
2. Résultat financier (V-VI)	-14 503		-6 721		-7 783	-115.81
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-77 269		-110 460		33 190	30.05
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	155 033				155 033	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	155 033				155 033	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17				17	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	61 588				61 588	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	61 605				61 605	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	93 428				93 428	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 921 012		606 083		3 314 929	546.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 904 853		716 543		3 188 311	444.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	16 158		-110 460		126 618	114.63

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

14 054

6 721

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 822 295.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 714 124.69 Euros et dégageant un bénéfice de 16 158.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au titre d'un protocole d'accord conclu le 8 juillet 2021 entre notamment les associés de la société CapHorn Invest, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 7, rue Drouot - 75009 Paris et dont le numéro unique d'identification est le 521 914 382 RCS Paris, la société Anaxago Capital, et ses actionnaires directs et indirects, la société Anaxago Capital a procédé à l'acquisition, par voie de cessions et d'apports, directement ou indirectement, de cent cinquante mille (150.000) actions ordinaires de CapHorn Invest, représentant 92% du capital social de CapHorn Invest.

Dans un second temps, la société Anaxago Capital a, le 29 décembre 2021, fusionné avec CapHorn Invest avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 d'un point de vue juridique, comptable et fiscal.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

Les mesures prises après la clôture de l'exercice concernant la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 pourraient avoir un impact sur la performance, la valorisation et la liquidité des actifs. Toutefois, les conséquences sont difficilement chiffrables à moyen et long terme.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 842 348
Installations générales agencements aménagements divers			117 686
Matériel de transport			1 649
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			97 033
TOTAL			216 368
Autres participations			4 600 500
Autres titres immobilisés	51 120		678 408
Prêts, autres immobilisations financières	2 300		46 767
TOTAL	53 420		5 325 675
TOTAL GENERAL	53 420		8 384 391

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		0	2 842 348	2 842 348
Installations générales agencements aménagements divers		116 307	1 379	1 379
Matériel de transport			1 649	1 649
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		52 823	44 210	44 210
TOTAL		169 129	47 239	47 239
Autres participations	4 600 500			
Autres titres immobilisés	501	6	729 021	729 021
Prêts, autres immobilisations financières		-0	49 067	49 067
TOTAL	4 601 001	6	778 088	778 088
TOTAL GENERAL	4 601 001	169 135	3 667 675	3 667 675

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		60 660	60 453	207
Matériel de transport		224	-0	224
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		79 302	51 159	28 143
TOTAL		140 186	111 612	28 574
TOTAL GENERAL		140 186	111 612	28 574

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	60 660				
Matériel de transport	224				
Matériel de bureau informatique mobilier	79 302				
TOTAL	140 186				
TOTAL GENERAL	140 186				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	49 067	49 067	
Autres créances clients	1 148 646	1 148 646	
Personnel et comptes rattachés	4 305	4 305	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	680	680	
Débiteurs divers	14 097	14 097	
Charges constatées d'avance	84 450	84 450	
TOTAL	1 301 245	1 301 245	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	852 108	762 597	89 511	
Fournisseurs et comptes rattachés	564 456	564 456		
Personnel et comptes rattachés	191 904	191 904		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 066	174 066		
Autres impôts taxes et assimilés	61 345	61 345		
Groupe et associés	506 537	506 537		
Autres dettes	4 857	4 857		
TOTAL	2 355 274	2 265 763	89 511	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	752 108			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000	410 000	126 944		536 944

Augmentations de capital en numéraire et par voie d'apports courant 2021.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 108 246
Autres créances	680
Total	1 108 926

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	14 054
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	413 278
Dettes fiscales et sociales	325 946
Total	753 278

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	84 450
Total	84 450

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	61 531
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	61 531
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	61 531
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	126 944
Variation des primes, réserves, report à nouveau	3 262 389
Autres variations	16 158
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 467 022
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	3 405 491
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	3 389 333
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	16 158

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Gestion de portefeuille et activités accessoires	3 714 125
Total	3 714 125

Répartition par secteur géographique	Montant
France	3 714 125
Total	3 714 125

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Effectif moyen au cours de l'année 2021 = 14 personnes.

ANAXAGO CAPITAL
société par actions simplifiée au capital de 536 944 €
siège social : 18, rue Sainte-Foy - 75002 Paris
840 861 397 RCS Paris
(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux,
Le trente juin,
A 9h30.

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (ci-après l'« Assemblée Générale »), sur convocation du Président au siège social de la Société.

Il a été établi une feuille de vote à distance comptabilisant les votes des associés ayant voté par correspondance les résolutions soumises à l'Assemblée Générale.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque associé présent ou représenté, en entrant en séance.

Monsieur Joachim Dupont préside l'Assemblée Générale.

Louis Sutre, associé, est désigné Secrétaire.

La feuille de vote à distance et la feuille de présence, certifiée, sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents représentés ou ayant votés par correspondance possèdent plus de vingt-cinq pourcent (25%) des actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte puis dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale les documents suivants :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- La feuille de présence et les pouvoirs des associés représentés ;
- Un exemplaire des comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée Générale

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée Générale et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées. L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Examen du rapport de gestion du Président ;*
- *Examen du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;*
- *Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;*
- *Quitus au Président ;*
- *Affectation du résultat de l'exercice ;*
- *Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et approbation de ces conventions ;*
- *Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.*

Le Président donne lecture des rapports du Président et de l'exposé des motifs des projets des résolutions présentés.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31 décembre 2021,

approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (bilan, compte de résultat et annexe), lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 16 158 euros,

approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du président,

constate par ailleurs, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Pour : 485 001 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Quitus au président

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Pour : 485 001 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes et constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice net comptable de 16 158 euros,

décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- le bénéfice de l'exercice s'élève à.....16 158 euros
 - le report à nouveau s'élève à.....(348 469) euros
- En conséquence, le solde du report à nouveau s'élèvera à.....(332 311) euros

prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, depuis la constitution de la Société.

Pour : 485 001 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation de ces conventions

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

approuve les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

Pour : 485 001 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Pour : 485 001 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

*
* *

Le Président de l'Assemblée Générale
Joachim Dupont



Le Secrétaire de l'Assemblée Générale



Chris Subre



ANAXAGO

CAPITAL

-

ANAXAGO CAPITAL

société par actions simplifiée au capital de 536 944 €

siège social : 18, rue Sainte-Foy - 75002 Paris

840 861 397 RCS Paris

*(la « **Société** »)*

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle ordinaire notamment en application des statuts et de l'article L.227-9 du Code de commerce afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021, de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice et de vous prononcer sur les décisions figurant à l'ordre du jour suivant :

- *Examen du rapport de gestion du Président ;*
- *Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;*
- *Quitus au Président ;*
- *Affectation du résultat de l'exercice ;*
- *Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.*

après avoir pris connaissance, préalablement et dans un délai suffisant pour être dûment informé, du présent rapport et des documents suivants :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31/12/2021 et le rapport sur les conventions réglementées ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Le modèle de procuration.

Ces documents vous ont été communiqués et sont mis à votre disposition dans les conditions légales, réglementaires et statutaires.

1. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Acquisition et fusion de la société de gestion CapHorn Invest

Au titre du protocole d'accord conclu le 8 juillet 2021, la Société a procédé à l'acquisition, par voie de cessions et d'apports, directement ou indirectement, de cent cinquante mille (150.000) actions ordinaires de la société CapHorn Invest, représentant 92 % de son capital social.

Dans un second temps, la Société a, le 29 décembre 2021, fusionné avec CapHorn Invest avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 d'un point de vue juridique, comptable et fiscal.

L'objectif de cette acquisition est de renforcer les encours sous gestion en capital risque innovation (CapHorn Invest gère et a transféré la gestion à Anaxago Capital de 2 FPCI pour un encours total de 182 millions d'euros), acquérir la marque "CapHorn" ancrée depuis 10 ans dans le monde du Venture Capital en France et en Europe, intégrer une équipe d'investisseurs et une équipe financière expérimentée.

Cette opération a été préalablement soumise et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Suite à la fusion, Guillaume Dupont a été nommé Directeur Général d'Anaxago Capital en date du 29 décembre 2021.

Activité de la Société de Gestion

Anaxago Capital gère au 31 décembre 2021 un encours total de 235,5 M€ à travers six fonds d'investissement : 3 fonds d'investissement sont investis dans des activités de Private Equity Immobilier et 3 fonds d'investissement sont investis dans des activités de Venture Capital.

La société de gestion a constitué en 2021 :

- le FCPR Society 2021 avec l'objectif d'atteindre un encours à juin 2022 de 20M€.
- la SLP Club Deal Réemploi avec l'objectif d'atteindre un encours à août 2022 de 10M€.
- le FPCI CAP ONE, FPCI mono-actif appelé intégralement est investi dans la société Ledger

Les fonds immobiliers gérés par Anaxago Capital sont :

- FCPR Society 2020, millésime 2020, d'une taille de 19 329 647 euros
- FCPR Society 2021, millésime 2021, d'une taille de 14 267 857 euros
- SLP Club Deal Réemploi, millésime 2021, d'une taille de 5 797 016 euros

Les fonds en Venture Capital gérés par Anaxago Capital sont :

- FCPR CapHorn, millésime 2011, d'une taille de 50 405 760 euros
- FPCI CAPHORN 2, millésime 2016, d'une taille de 132 197 920 euros
- FPCI CAP ONE, millésime 2021, d'une taille de 13 525 000 euros

Anaxago Capital a également réalisé des prises de participation dans des Club Deals Immobiliers, ces prises de participation ont uniquement pour but l'administration de ces clubs deals.

2. RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

La Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 3 714 125 euros en 2021 contre 606 076 euros en 2020 (+513 %) et les charges d'exploitation se sont élevées à 3 828 687 euros en 2021 contre 709 822 euros en 2020 (+ 440 %). Le résultat d'exploitation est de - 62 766 euros en 2021 contre - 103 739 euros en 2020 (+40 %).

Les produits financiers de la Société s'élèvent à 58 euros en 2021 contre 0 euros en 2020 et les charges financières de la Société s'élèvent à 14 561 euros en 2021 contre 6 721 euros en 2020. La Société a réalisé un résultat financier de - 14 503 euros en 2021, contre - 6 721 euros en 2020.

Ainsi, le résultat courant avant impôt est de -77 269 euros en 2021 contre -110 460 euros en 2020.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 155 033 euros en 2021 contre 0 euros en 2020 et les charges exceptionnelles s'élèvent à 61 605 euros en 2021 contre 0 euros en 2020. Ainsi, le résultat exceptionnel s'élève à 93 428 euros en 2021 contre 0 euros en 2020.

Le résultat exceptionnel est de 93 428 €, il correspond à des charges et produits liés à des opérations en capital.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net de 16 158 euros en 2021 contre -110 460 euros en 2020.

L'actif immobilisé net de la Société s'élève à 3 614 913 euros en 2021 contre 53 420 euros en 2020 et l'actif circulant net s'élève à 2 207 382 euros en 2021 contre 386 164 euros en 2020. Ainsi le total de l'actif net de la Société s'élève à 5 822 295 euros en 2021 contre 439 584 euros en 2020.

Les capitaux propres de la Société s'élèvent à 3 467 022 euros en 2021 contre 61 531 euros en 2020, les provisions pour risques et charges sont nulles et le total des emprunts et dettes de la Société s'élève à 2 355 274 euros en 2021 contre 378 053 euros en 2020.

Ainsi le total du passif de la Société s'élève à 5 822 295 euros en 2021 contre 439 584 euros en 2020.

3. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Comme l'essentiel des entreprises, la Société a souffert des mesures de confinement sur l'année 2021, même si l'impact a été plus faible que celui observé en 2020.

Sur le portefeuille de participations, les chargés d'investissement ont continué à suivre l'ensemble des participations pour faire un point sur l'impact du Covid sur leur activité et nous avons dans l'ensemble un portefeuille qui tient bien tant en immobilier (où le plus fort impact est un décalage lié à l'arrêt des chantiers) qu'en innovation (où les sociétés ayant de bons fondamentaux ont obtenu des PGE leur permettant de tenir le temps de sortie de crise).

Nous avons continué à protéger les équipes en suivant les recommandations du gouvernement, favorisant le télétravail et en mettant en place une rotation des équipes pour limiter les contacts. Les salariés ayant des soupçons de contamination étaient automatiquement en télétravail.

A la date d'arrêté des comptes, la Société a estimé que l'impact sur les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat à la date d'arrêté des comptes sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

La Société a étudié et mis en œuvre les actions de sauvegarde qui lui étaient nécessaires parmi les mesures immédiates de soutien proposées aux entreprises par le Gouvernement telles que le report des échéances fiscales et/ou sociales, la demande du prêt garanti par l'Etat et le report de paiement de loyer ...

4. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Dans le cadre du départ de 2 salariées de la Société sur le 1er semestre 2022, l'actionnaire majoritaire a effectué le rachat des instruments financiers suivants, conformément au Pacte d'Actionnaires :

- 5.394 Actions ordinaires + 1183 APAC auprès de Mme Clara Audry en date du 31 mars 2022 ;
- 5.394 Actions ordinaires + 1183 APAC auprès de Mme Marion Chanéac - en date du 25 mai 2022.

L'épidémie de Covid-19 s'est poursuivie en 2022 et nous ne sommes pas en mesure d'en évaluer les impacts à ce jour.

5. ENJEUX À VENIR, ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ

L'objectif en 2022 est de finaliser la constitution du FCPR Society 2021 et de la SLP Club Deal Réemploi ainsi que la commercialisation d'un fonds d'investissement en private equity immobilier et un d'un fonds d'investissement en Venture Capital.

6. APPROBATION DES COMPTES - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, identiques à celles de l'exercice précédent.

Après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice de 16 158 euros, nous vous proposons d'affecter le résultat comme suit :

- le gain de l'exercice s'élevant à.....16 158 euros,
- et le report à nouveau s'élevant à.....- 348 469 euros,
- le solde du report à nouveau s'élèvera à.....- 332 311 euros

Ce qui aura pour effet de porter le solde créditeur du compte « Report à nouveau » de - 348 469 euros à - 332 311 euros.

7. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, depuis la constitution de la Société.

8. FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

De par son activité, la Société détient une participation minoritaire dans des holdings de financement qu'elle crée pour le financement de projets.

Pour rappel, ces holdings de financement ont pour unique objet la souscription par voie d'augmentation de capital ou à la constitution, de toute participation au capital d'une société exerçant une activité de marchand de biens ;

Il est précisé que la Société ne contrôle aucune société détenant une part du capital de la Société.

9. DÉTAIL DES FLUX ENTRE STRUCTURES AYANT UN ACTIONNARIAT COMMUN AVEC LA SOCIÉTÉ

Afin d'apporter le maximum de transparence aux associés sur la nature des flux entre structure ayant un actionnariat commun avec Anaxago Capital, il est exposé ci-dessous les

Type	Structure concernée	Description & Montant
Charges pour Anaxago Capital		

Loyer	Anaxago	Refacturation d'un loyer sur la base de 397€ / m2/ an pour la location d'un espace clos de 26 m2.
Refacturation personnel	Anaxago	Margaux Lestienne facturé au temps passé sur une base de 400€ / jours.
Distribution de fonds	ANAXAGO Patrimony	ANAXAGO capital reverse à ANAXAGO Patrimony (filiale à 100% d'ANAXAGO) les commissions suivantes dans le cadre des conventions de distribution: Pour le fonds society One Collecte réalisée en 2019 : 100% des frais de gestion récurrents destinés aux distributeurs prévus par le FCPR et jusqu'à 25% des droits d'entrée, dont tout ou partie pourront faire l'objet d'avantages clients, à la discrétion d'ANAXAGO Patrimony. Collecte réalisée en 2020 : 100% des droits d'entrée prévus ce montant pouvant être réduits des avantages clients offerts à la discrétion d'ANAXAGO Patrimony. Pour le fonds Society 2021 Frais d'entrée fixés par ANAXAGO Patrimony dans la limite de 5%. Frais récurrents : 0,7% / an de l'encours collecté par ANAXAGO Patrimony. Pour le fonds de réemploi 150-0 B Ter Frais d'entrée fixés par d'ANAXAGO Patrimony dans la limite de 5%. Frais récurrents : 0,9% / an de l'encours collecté par ANAXAGO Patrimony

10. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

11. POINT SUR LA SITUATION DU MANDAT DU PRÉSIDENT

Le mandat de Président de Monsieur Joachim Dupont, aux termes des statuts constitutifs du 28 juin 2018 l'ayant nommé, est un mandat à durée indéterminée.

12. POINT SUR LA SITUATION DU MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le mandat de Directeur Général de Monsieur Guillaume Dupont, aux termes du procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2021 l'ayant nommé et conformément aux stipulations statutaires, est un mandat à durée indéterminée.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.



Le Président

Joachim Dupont

(source)

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

FOURNISSEURS						CLIENTS						
Article D. 441-1 : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-2 : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement					20						2	
		13 734,56	3 164,20		9 871,20					40 400,00	40 400,00	
		1,15%	0,27%	0,00%	0,83%	2,25%						
								0,00%	0,00%	0,00%	4,23%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						0 Délais contractuels : (préciser)						
Délais de paiements utilisés pour le calcul des retards de paiements						60 jours à partir de la date d'émission de la facture						



Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
27 rue de Berri - 75008 Paris
Tel. : 01 87 44 57 87

ANAXAGO CAPITAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 536 944 euros
Siège social : 18 rue Sainte Foy
75002 Paris
840 861 397 R.C.S. Paris

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANAXAGO CAPITAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2022

Emerson Audit



Gabriel de VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 737		7 737		7 737	
	Fonds commercial (1)	2 834 611		2 834 611		2 834 611	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	47 239	28 574	18 664		18 664	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	729 021	24 187	704 834	51 120	653 714	NS
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	49 067		49 067	2 300	46 767	NS
	Total II	3 667 675	52 761	3 614 913	53 420	3 561 493	NS
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 010		1 010		1 010	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 148 646		1 148 646	259 187	889 459	343.17
	Autres créances	19 081		19 081	3 915	15 166	387.33
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	954 194		954 194	116 402	837 792	719.74
	Charges constatées d'avance (3)	84 450		84 450	6 659	77 791	NS
	Total III	2 207 382		2 207 382	386 164	1 821 218	471.62
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 875 056	52 761	5 822 295	439 584	5 382 711	NS

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 49 067
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2021	31/12/2020	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 536 944)	536 944	410 000	126 944	30.96
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 262 389		3 262 389	
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	-348 469	-238 009	-110 460	-46.41
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	16 158	-110 460	126 618	114.63
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 467 022	61 531	3 405 491	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	852 108	100 000	752 108	752.11
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	506 537	6 449	500 088	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	564 456	218 809	345 647	157.97
	Dettes fiscales et sociales	427 315	48 795	378 520	775.74
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 857	4 000	857	21.44
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 355 274	378 053	1 977 221	523.00
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 822 295	439 584	5 382 711	NS

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 2 265 763 378 053

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 714 125		3 714 125	606 076		3 108 049	512.82
Chiffre d'affaires NET	3 714 125		3 714 125	606 076		3 108 049	512.82
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			51 796	7		51 789	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 765 921	606 083		3 159 838	521.35
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 360 738	384 360		976 378	254.03
Impôts, taxes et versements assimilés			235 280	26 676		208 604	781.98
Salaires et traitements			1 540 455	212 871		1 327 584	623.66
Charges sociales			668 531	85 906		582 625	678.21
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 131			21 131	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 550	9		2 542	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 828 687	709 822		3 118 865	439.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-62 766	-103 739		40 973	39.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		58			58	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		58			58	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	14 467		6 721		7 747	115.27
Différences négatives de change	94				94	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	14 561		6 721		7 841	116.67
2. Résultat financier (V-VI)	-14 503		-6 721		-7 783	-115.81
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-77 269		-110 460		33 190	30.05
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	155 033				155 033	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	155 033				155 033	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17				17	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	61 588				61 588	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	61 605				61 605	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	93 428				93 428	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 921 012		606 083		3 314 929	546.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 904 853		716 543		3 188 311	444.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	16 158		-110 460		126 618	114.63

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

14 054

6 721

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 822 295.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 714 124.69 Euros et dégageant un bénéfice de 16 158.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au titre d'un protocole d'accord conclu le 8 juillet 2021 entre notamment les associés de la société CapHorn Invest, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 7, rue Drouot - 75009 Paris et dont le numéro unique d'identification est le 521 914 382 RCS Paris, la société Anaxago Capital, et ses actionnaires directs et indirects, la société Anaxago Capital a procédé à l'acquisition, par voie de cessions et d'apports, directement ou indirectement, de cent cinquante mille (150.000) actions ordinaires de CapHorn Invest, représentant 92% du capital social de CapHorn Invest.

Dans un second temps, la société Anaxago Capital a, le 29 décembre 2021, fusionné avec CapHorn Invest avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 d'un point de vue juridique, comptable et fiscal.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

Les mesures prises après la clôture de l'exercice concernant la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 pourraient avoir un impact sur la performance, la valorisation et la liquidité des actifs. Toutefois, les conséquences sont difficilement chiffrables à moyen et long terme.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 842 348
Installations générales agencements aménagements divers			117 686
Matériel de transport			1 649
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			97 033
TOTAL			216 368
Autres participations			4 600 500
Autres titres immobilisés	51 120		678 408
Prêts, autres immobilisations financières	2 300		46 767
TOTAL	53 420		5 325 675
TOTAL GENERAL	53 420		8 384 391

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		0	2 842 348	2 842 348
Installations générales agencements aménagements divers		116 307	1 379	1 379
Matériel de transport			1 649	1 649
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		52 823	44 210	44 210
TOTAL		169 129	47 239	47 239
Autres participations	4 600 500			
Autres titres immobilisés	501	6	729 021	729 021
Prêts, autres immobilisations financières		-0	49 067	49 067
TOTAL	4 601 001	6	778 088	778 088
TOTAL GENERAL	4 601 001	169 135	3 667 675	3 667 675

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		60 660	60 453	207
Matériel de transport		224	-0	224
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		79 302	51 159	28 143
TOTAL		140 186	111 612	28 574
TOTAL GENERAL		140 186	111 612	28 574

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	60 660				
Matériel de transport	224				
Matériel de bureau informatique mobilier	79 302				
TOTAL	140 186				
TOTAL GENERAL	140 186				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	49 067	49 067	
Autres créances clients	1 148 646	1 148 646	
Personnel et comptes rattachés	4 305	4 305	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	680	680	
Débiteurs divers	14 097	14 097	
Charges constatées d'avance	84 450	84 450	
TOTAL	1 301 245	1 301 245	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	852 108	762 597	89 511	
Fournisseurs et comptes rattachés	564 456	564 456		
Personnel et comptes rattachés	191 904	191 904		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 066	174 066		
Autres impôts taxes et assimilés	61 345	61 345		
Groupe et associés	506 537	506 537		
Autres dettes	4 857	4 857		
TOTAL	2 355 274	2 265 763	89 511	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	752 108			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000	410 000	126 944		536 944

Augmentations de capital en numéraire et par voie d'apports courant 2021.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 108 246
Autres créances	680
Total	1 108 926

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	14 054
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	413 278
Dettes fiscales et sociales	325 946
Total	753 278

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	84 450
Total	84 450

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	61 531
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	61 531
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	61 531
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	126 944
Variation des primes, réserves, report à nouveau	3 262 389
Autres variations	16 158
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 467 022
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	3 405 491
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	3 389 333
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	16 158

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Gestion de portefeuille et activités accessoires	3 714 125
Total	3 714 125

Répartition par secteur géographique	Montant
France	3 714 125
Total	3 714 125

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Effectif moyen au cours de l'année 2021 = 14 personnes.